



## *Le Parcours de formation*

Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante qui demande à l'élève de la concentration, de l'assiduité, de la motivation... Le parcours qui vous est proposé vous permettra de progresser dans votre formation pour vous amener en situation de réussite aux examens du permis de conduire. En vous engageant dans cette formation à la conduite et à la sécurité routière au travers de la signature du contrat, vous vous engagez à suivre obligatoirement le parcours de formation suivant :

### **PARCOURS THEORIQUE**

La formation théorique qui porte sur des questions « d'entraînement au code » pourra être suivie à votre rythme soit dans les locaux de l'école de conduite avec un support média tel que DVD ou un enseignant ou via Internet (option d'accès)

La formation portant sur des thématiques spécifiques se déroule collectivement, dans les locaux de l'école de conduite, et est dispensée en présence d'un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

Cinq thématiques sont proposées, vous devrez obligatoirement assister à ces cinq cours.

- Alcool, Drogue et conduite
- Vitesse
- Téléphone et distracteurs
- Fatigue
- Défaut du port de la ceinture

### **PARCOURS PRATIQUE**

Pour que l'apprentissage de la conduite et de la sécurité routière prenne tout son sens, la formation se déroule sous le format de l'alternance.

Pendant la phase pratique, vous serez amené à circuler :

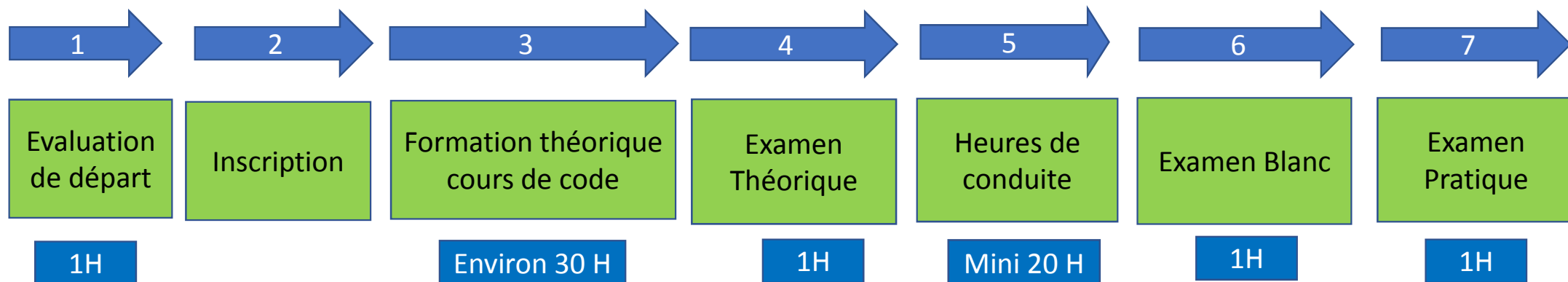
- En ville
- En rase campagne
- Sur autoroute
- De nuit



## Le Parcours de formation

Nom :

Prénom:



### Formation Théorique

La formation théorique portant sur des questions « d'entraînement au code » peut être suivie à votre rythme, soit :

- Dans l'école de conduite avec un support média ou avec un enseignant
- Via Internet( code en ligne)

### Formation Pratique

Pendant la phase pratique vous serez amené à circuler :

- En ville
- En rase campagne
- Sur autoroute
- Par temps dégradé le cas échéant (pluie, brouillard, neige ...)
- De nuit

### Cours obligatoires

Votre présence est obligatoire pour les cours collectifs sélectionnés. Ces cours sont dispensés en présentiel par des enseignants de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

Ex de thèmes abordé : L'alcool et stupéfiants – Défaut du port de la ceinture de sécurité – La vitesse – Téléphone au volant – La fatigue